

A M. Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur le ministre,

Parmi les mesures de prévention efficaces pour lutter contre la propagation du virus, le port du masque, dans les situations de promiscuité, est désormais considéré comme un impératif par les autorités sanitaires et par le gouvernement.

Des millions de salarié•e•s vont reprendre les transports collectifs et de nombreux élèves celui du chemin vers l'école. Il devrait d'ailleurs être obligatoire pour tout le monde et pas seulement dans les transports ou pour les personnes infectées.

Dans son avis du 6 avril sur la sortie progressive du confinement, le Conseil scientifique déclare : « *l'ensemble de la population doit porter un masque dans les espaces accueillant du public* ». Encore faut-il que ces protections soient financièrement accessibles au plus grand nombre.

Or, si le gouvernement a bien plafonné le prix de vente des masques chirurgicaux dans la grande distribution, ce prix, selon des enquêtes conduites par les associations de consommateurs, a déjà été multiplié par 6 ou 7 depuis le 15 mars dernier dans les autres circuits de vente. Pour des millions de foyers, il n'est pas envisageable de consacrer entre 30 et 50 euros mensuels par personne pour se procurer des masques en nombre suffisant.

Cette tension provoque un véritable marché noir du masque. Des communes se sont même fait voler leurs commandes, à l'image de la ville de Montreuil dont le chargement a été dérobé avant même d'arriver ! Les maires vont vite devenir les boucs émissaires si leurs administrés n'ont pas accès aux masques.

A ce propos, nous regrettons que l'État n'ait pas pris ses responsabilités pour assurer le droit au masque de chacun et chacune, comptant sur les collectivités locales et sur le marché.

Il est urgent de mettre fin à cette guerre des masques comme à la contrebande qui va se développer au fil des semaines ! La santé de nos concitoyen•nes doit primer et ne pas dépendre de son pouvoir d'achat.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que l'État prenne la décision de rendre accessibles les masques à toute la population, au même titre qu'il le fait pour l'accès aux soins et aux médicaments.

Ce n'est pas seulement une question de justice sociale, mais aussi un enjeu majeur de santé publique.

Il reviendrait ainsi à la Sécurité sociale d'assumer cette distribution, selon des modalités à définir rapidement, ainsi que la prise en charge des masques à 100%, pour chacune et chacun de ses assurés.

A titre d'exemple, chaque assuré pourrait avoir accès à un bon mensuel, numérique ou physique, lui permettant de retirer son ou ses masques, gratuitement, dans les mairies ou dans les officines, jusqu'à la fin de la pandémie.

C'est à cette condition, et en mesurant bien l'importance d'une telle décision, que nous relèverons au mieux l'immense défi du déconfinement.

Vous remerciant de l'attention portée à cette requête et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF, Député du Nord